

**Les communautés sociolinguistiques virtuelles.
Le cas des pratiques scripturales numériques
synchrones et asynchrones mahoraises**

Virtual sociolinguistic communities. The case of
synchronous and asynchronous digital writing practices in Mayotte

Fabien Liénard¹

Abstract: Writing occupies a central place in our contemporary societies. ICT-mediated writing practices are very numerous with the result that never have so many people written so frequently in so many languages. To support our contention, we will first show how heterogeneous digital writing is, before trying to demonstrate that it leads writers to form sociolinguistic communities, communities of virtual communication. To illustrate our point, we will describe the situation in Mayotte.

Ever since broadband access has been available to them, the people of Mayotte appear never to have written so much, as if they were rediscovering and re-appropriating their language(s) while purchasing ICT equipment. These recent upheavals have deeply altered their relationship with digital media. Indeed Mayotte virtual communities have been mushrooming lately; what's more, within these communities, there has been a sharp increase in multilingual written exchanges. In other words, IC technologies are generating remarkable writing practices in as much as the variety of the languages written is a true reflection of the sociolinguistic complexity of the Island.

Key words: electronic communication, virtual community, writing, orthographic variation, Mayotte, French, Shimaoré, Kibushi.

Introduction

L'écriture occupe une place privilégiée dans nos sociétés contemporaines. Les pratiques scripturales médiées par les Technologies de l'Information et de la Communication (désormais TIC) sont parmi les plus répandues au point de faire dire à certains

¹ IUT du Havre, membre permanent de l'UMR IDEES Le Havre (Université du Havre), membre associé du DySoLa EA4701 (Université de Rouen) ; fabien.lienard@univ-le-havre.fr.

observateurs que jamais tant d'individus n'ont autant écrit. Plusieurs explications peuvent être avancées : i) les TIC sont nombreuses et accessibles ; elles convergent et sont de plus en plus complémentaires au point de favoriser le développement des modes communicationnels (courriel, blog, chat, SMS, forum de discussion, réseaux sociaux, micro-blog, etc.) ; ii) les enjeux (socio-pragmatiques) inhérents à toute situation de communication à distance sont de plus en plus pesants ; iii) les usagers sont de plus en plus nombreux et le taux d'équipement précoce. La liste est loin d'être exhaustive mais ces quelques explications font aisément admettre que la nature même de l'écriture électronique puisse être spécifique, entre forme standardisée et variation orthographique. Nous posons que celle-ci (la nature de l'écriture numérique) dépendra d'un nombre de variables qui donneront lieu à l'émergence de variétés d'écriture d'une même langue, variétés que les Sciences du Langage et les Sciences de l'Information et de la Communication analysent depuis que l'on écrit sur les réseaux numériques.

Cet article s'inscrit dans le prolongement de nos travaux (Liénard 2012, 2013, 2014). Il s'agira d'identifier et de décrire précisément les variables en question. Nous déterminerons notamment combien la temporalité et la spatialité influencent les pratiques d'écriture électronique. Nous nous demanderons ainsi si la synchronicité/asynchronicité des situations de communication électronique « perturbent juste la qualité » de ces écrits ou si, au contraire, elles n'engagent pas les usagers dans un *continuum communicationnel* (Koch & Österreicher 2001) particulier. Autrement dit, le courriel, le blog ou le forum sont-ils des *genres* (Bakhtine 1984) impliquant le respect de la norme langagière alors que d'autres modes, s'inscrivant dans l'immédiateté, supportent plus facilement les écarts scripturaux ? Quid des réseaux sociaux qui paraissent un peu plus malmener les frontières de la caractérisation et dès lors rediscuter de la pertinence d'une « modélisation » ?

Nous définirons et décrirons formellement l'écriture électronique (Anis 2003, Liénard 2005, Fairon *et al.* 2006, etc.) en développant la notion d'*écrilecte* (Laroussi et Liénard 2012) qui permettra de répondre aux interrogations posées. Cette notion aidera aussi à comprendre comment se structurent les communautés (de paroles) sociolinguistiques virtuelles (Rheingold 1993, Proulx 2004, Marcoccia 2007, Liénard 2012) à l'image d'une communauté observée dans le cadre d'une étude financée par l'Agence Nationale de la Recherche (étude dénommée INEMA : INEgalité à MAyotte) : la communauté sociolinguistique virtuelle mahoraise (francophone/shimaoréphone/kibushiphone). Si nous avons choisi de présenter cette communauté numérique, c'est parce qu'elle se structure depuis peu (pour différentes raisons que nous expliquerons) autour de la langue officielle (le

français) qui s'écrit et de langues insulaires (le shimaoré ou le kibushi) qui se parlent avant tout.

1. Une caractérisation de l'écriture numérique

Nous considérons que l'écriture électronique est soumise, plus que d'autres formes, à la variation orthographique notamment. Nous l'expliquons par ailleurs (Liénard 2012), mais le contexte de production, les TIC et les modes communicationnels, le profil sociolinguistique du scripteur (et des interscripteurs éventuels) et les objectifs à remplir sont autant de paramètres constitutifs de la matrice de l'écriture électronique. Elle permet de comprendre que ce « genre scriptural » varie des formes les plus standardisées aux formes les plus déviantes. Ainsi, nous discutons la notion de norme et alimentons aussi le débat polémique autour de l'idée selon laquelle : « Les TIC rendent idiots : elles apprennent aux jeunes à se tromper, à faire des fautes de français ! ». Sans nier le problème, nous disons avec d'autres chercheurs (Rispaïl 2011, Macedo-Rouet 2010) que les TIC permettent à des individus d'écrire tout simplement ; des individus, des scripteurs qui n'auraient jamais (tant) écrit sans les TIC (Liénard et Penloup 2011) ; des individus, des scripteurs qui mobilisent des variétés d'une même langue, de langues différentes en fonction des objectifs communicationnels qu'ils cherchent à atteindre. Les énoncés suivants permettent chacun de remplir des objectifs précis, n'étant pas nécessairement révélateurs d'une incompétence :

- (1) Bonjour, pouvez-vous me fournir l'itinéraire pour nous rejoindre ?
- (2) Salut, quel est le chemin pour se retrouver ?
- (3) Slt, c'est koi la route pr se retrouver ?
- (4) C'est où kon sretrouv
- (5) c ou le rdv ??? ☺

Un message électronique (SMS ou autre) rédigé dans un français de piètre qualité (au regard du français normé attendu ou du français standard écrit) ne peut donc pas « s'expliquer » que par une supposée incompétence linguistique du scripteur. La pratique est bien plus complexe et la description sémiolinguistique que nous proposons conforte l'idée. Elle peut même nous conduire à appréhender ces nouvelles formes de la langue écrite électronique comme les traces d'une compétence communicationnelle particulière allant finalement dans le sens des propositions d'Henri Frei (2011), qui vantait l'intérêt d'une linguistique fonctionnelle. Notre typologie des procédés scripturaux caractéristiques de l'écriture électronique est résumée dans le tableau (1) :

Procédés	Définitions Exemples
Abréviation	Conservation du squelette consonantique <i>slt, tjrs...</i>
Troncation ¹	Disparition d'une partie du signe linguistique <i>commen, bib...</i>
Élision d'éléments sémiologiques	Suppression de signes (diacritiques, ponctuation, etc) <i>ete, zoe...</i>
Siglaision	Conservation des lettres initiales d'une suite de signes <i>lol, BU...</i>
Notation sémiophonologique ²	Forme scripturale faite de contractions, néologismes, phonèmes, chiffres et autres symboles <i>2m1, @+...</i>
Ecrasement de signes	Réalisation d'un énoncé en un seul signe linguistique <i>ouesketé, comantuva...</i>
Emprunts	Le signe d'une autre langue remplace le signe attendu <i>now, kiffe...</i>
Emoticônes	La combinaison de signes de ponctuation permet (généralement) de représenter des « figures »... ☺, ☹...
Répétition de signes	La répétition reflète le degré d'implication et d'émotion <i>c'est la finnnnn, Ta di koi ???????</i>

Tableau 1 : La typologie des procédés selon Liénard 2005²

Ces procédés permettent donc de décrire toutes les variétés de l'écriture électronique (de la plus normée à la plus déviante). Nous pouvons ainsi, en guise d'exemple, proposer une analyse sémiolinguistique des énoncés (1-5)³ :

- (1) Bonjour, pouvez-vous me fournir l'itinéraire pour nous rejoindre ?
- (2) Salut, quel est le chemin pour se retrouver ?
Aucun procédé.

² Plusieurs typologies existent et Rachel Panckhurst (2009) les synthétise habilement.

³ Nous commençons par annoncer le nombre de procédés scripturaux relevé puis nous en proposons la liste. Entre parenthèses figurent la forme relevée (ou son absence) suivie de la forme standard, attendue.

- (3) Slt, c'est koi la route pr se retrouver ?
Trois procédés : abréviation (Slt / Salut) + notation sémiophonologique (koi / quoi) + abréviation (pr / pour)
- (4) C'est où konsretrouv
Huit procédés : élision (ouverture) + notation, élision et écrasement (kon / que l'on) + troncation, écrasement et seconde troncation par apocope (sretrouv / se retrouve) + élision (- / ?)
- (5) c ou le rdv ??? ☺
Sept procédés : élision (ouverture) + élision (majuscule) et notation totale (c / C'est) + élision (ou / où) + siglaison (rdv / rendez-vous) + répétition (??? / ?) + émoticône

Cette analyse rapide permet de tirer quelques enseignements. D'abord, nous constatons que plus le message est synthétique et plus le nombre de procédés est important⁴. Nous ne pouvons pas pour autant considérer que les messages les plus courts, les exemples (4) ou (5), en disent moins que l'énoncé initial. Au contraire peut-être même car les formes de (4) et (5) peuvent laisser entrevoir des liens très forts entre les interscripteurs pendant qu'il nous sera plus difficile d'anticiper, de se représenter, les liens qui (ré)unissent les interactants pour (1). De la même manière, nous pouvons imaginer les profils sociolinguistiques pour (3) ou (4) mais difficilement pour (1). Il est donc intéressant d'essayer de déterminer si le recours à certains procédés permet d'en savoir encore plus sur les (inter)scripteurs et la situation de communication. La catégorisation produite (processus de simplification de la langue, de spécialisation ou d'expressivité ; Liénard 2005) s'inscrit dans cette perspective : c'est considérer que l'utilisation nulle, rare, fréquente ou systématique de certains procédés permet de remplir des objectifs particuliers.

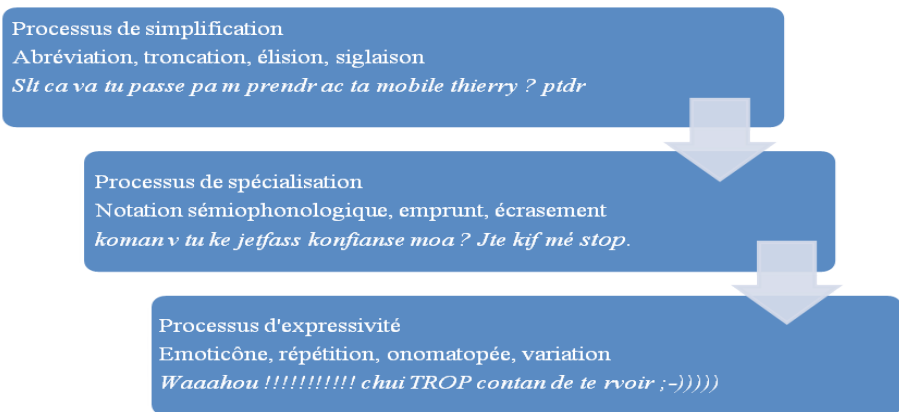


Figure 1 : L'écriture électronique : un triple processus

⁴ Et nous précisons que cela vaut bien évidemment pour tous les énoncés : il est possible de tous les réécrire à l'aide des procédés scripturaux présentés dans le tableau 1.

Nous constatons ainsi qu'il est difficile de circonscrire, d'identifier clairement les effets que peut avoir le recours à tel ou tel procédé, à tel ou tel processus (au détriment d'un autre). A la lecture des exemples de la figure 1, nous constatons en effet que le processus de simplification ne permet pas seulement de fournir une information, que le processus de spécialisation ne permet pas seulement de revendiquer une expertise scripturale et communicationnelle, que le processus d'expressivité ne vise pas seulement à marquer émotionnellement le message. Les trois processus, tous les procédés scripturaux semblent, par contre, recouvrir une dimension identitaire, comme si les scripteurs souhaitaient signaler (revendiquer peut-être) l'appartenance à une communauté particulière.

2. Des interactions scripturales pour construire des communautés virtuelles

Il n'est pas simple de qualifier les communautés virtuelles. Si Patrice Flichy (2001) apporte des éclairages précieux, Serge Proulx précise pour sa part qu'elles désignent : « le lien d'appartenance qui se constitue parmi les membres d'un collectif d'utilisateurs, d'un forum, d'un chat, d'une liste de discussion, etc., ces participants partageant des goûts, des valeurs, des intérêts ou des objectifs communs » (Proulx 2004 : 28). Cette proposition de définition est en soi intéressante, mais elle n'est pas pour autant plus explicite que celle de Howard Rheingold, qui avançait déjà que

Virtual communities are cultural aggregations that emerge when enough people bump into each other often enough in cyberspace. (Rheingold 1993 : 413)

[Les communautés virtuelles sont des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus interagissent assez souvent dans le cyberspace.⁵]

Ainsi, il apparaît qu'un élément définitoire pertinent réside dans le thème qui conduit des individus à se regrouper, c'est-à-dire dans l'intérêt qui doit concerner tous les membres de la communauté en question. Les communautés virtuelles se définiraient alors comme des entités sociales dont les membres partagent des intérêts communs les engageant dans une démarche de coopération et d'échanges d'information. Toutefois, il semble nécessaire d'étendre le raisonnement à la notion de communauté linguistique, voire de communauté sociolinguistique virtuelle.

⁵ Notre traduction.

2.1. Communauté linguistique, communauté sociolinguistique virtuelle

La définition de la communauté linguistique comme l'ensemble des membres parlant la même langue est très répandue. Mais comme nous l'expliquions par ailleurs avec Foued Laroussi (Laroussi & Liénard 2012), il n'est pas difficile d'en souligner les limites, puisque le terme « langue » pose déjà un problème. Généralement, il y a langue commune parce qu'il y a eu, auparavant, une communauté socio-culturelle et une formation économique-sociale. Un tel constat, que nous pourrions étayer par de nombreux exemples (allemand du nord et néerlandais, urdu et hindi, serbe et croate, etc.), a conduit John Gumperz à avancer que la communauté linguistique est en réalité une communauté sociolinguistique. Elle se définit par « l'ensemble complexe des variantes dialectales et superposées utilisées régulièrement dans une communauté, et qui constitue son répertoire verbal » (Gumperz 1970 : 132). Cette manière de présenter les problèmes est pertinente à condition de pousser la réflexion jusqu'au bout. Il n'y a pas, en effet, seulement juxtaposition géographique de communautés mais emboîtements et enchevêtrements complexes des sous-répertoires. Il y a bien, par exemple, une communauté sociolinguistique utilisant le français conjointement avec d'autres systèmes, mais cette communauté est formée de petites communautés diverses dont chacune est caractérisée par son répertoire verbal spécifique : communauté franco-bretonne, franco-basque, franco-catalane, mais aussi franco-wallonne, franco-québécoise, laquelle se subdivise selon les rôles qu'y jouent le français québécois et l'anglais. On peut aussi avoir une communauté franco-française dont le répertoire est réduit au français officiel et à quelques variétés que William Labov (1976) désigne sous le nom de « styles contextuels ». Certes la distance entre les éléments du répertoire verbal que John Gumperz appelle « gamme linguistique » est plus ou moins grande ; elle est très réduite, par exemple, dans le cas du répertoire verbal franco-basque. On pourrait tenir le même raisonnement à propos de nombreuses autres communautés linguistiques.

Toujours selon John Gumperz, si dans une communauté linguistique donnée, on comptabilisait les locuteurs utilisant une langue standard et une ou plusieurs formes locales, leur nombre s'accroîtrait considérablement. Dès lors, le concept même de bilinguisme ne présenterait guère d'intérêt. John Gumperz va alors forger un concept plus opératoire pour l'analyse des usages linguistiques observés au niveau de groupes sociaux restreints. *Le répertoire verbal* de la communauté consiste donc dans la gamme des variétés linguistiques dont dispose l'ensemble des locuteurs appartenant à cette même communauté. L'hypothèse d'une communauté linguistique homogène

n'est donc pas soutenable. Elle conçoit les langues, les variétés régionales, sociales et fonctionnelles comme faisant partie d'un répertoire verbal qu'un individu (ou un groupe) possède en propre. Pour décrire le répertoire d'un individu ou d'un groupe, on met l'accent non sur le système mais sur les activités, les pratiques langagières des locuteurs telles qu'elles s'exercent dans des interactions sociales authentiques. Donc, plus l'accès à un éventail de situations de communication sera grand, plus le répertoire verbal sera étendu. Ce rapport proportionnel est très important pour définir les principes fondateurs d'une communauté sociolinguistique virtuelle.

Dans le même ordre d'idées, De Robillard & Beniamino notent que :

La communauté linguistique semble plutôt devoir se concevoir de manière minimale comme un réseau regroupant des locuteurs ayant en commun au moins la reconnaissance tacite de normes linguistiques explicites et/ou implicites (reconnaissance d'inventaires de formes, de règles), indépendamment de la possibilité pour les locuteurs d'utiliser concrètement et correctement ces inventaires. (De Robillard & Beniamino 1993 : 35)

Dans le sens de John Gumperz donc, les normes de ces communautés déterminent non seulement la variété de langue appropriée à une situation de communication donnée, mais aussi celle qu'il conviendrait d'utiliser. Cela signifie que les représentations normatives des locuteurs sont déterminantes. La façon dont les membres d'une communauté linguistique perçoivent la réalité des pratiques langagières et les catégorisent est aussi importante que la réalité linguistique effective, pour autant qu'on y ait accès.

2.2. De la communauté sociolinguistique virtuelle à la notion d'écrilecte

Nous le disions déjà avec Foued Laroussi (Laroussi & Liénard 2012) et nous venons de le rappeler : il est inexact de fonder la communauté linguistique sur des frontières géographiques. Nous ne pouvons pas non plus fonder la définition de la communauté linguistique sur l'homogénéité de la langue, étant donné que chaque langue connaît des modalités d'existence différentes et des variations régionales, sociales, voire idiolectales. L'avènement des TIC et l'apparition des réseaux sociaux font émerger d'autres types de communautés (linguistiques, sociales, culturelles...). C'est ce qu'avec plusieurs chercheurs nous appelons la communauté électronique, laquelle est une communauté virtuelle. Cela nécessite de rappeler encore qu'une conception minimaliste présenterait la communauté linguistique comme un réseau de membres ayant en commun au moins « la reconnaissance tacite

de normes linguistiques explicites et/ou implicites » (De Robillard & Beniamino 1993 : 37), indépendamment de la possibilité, pour ces membres, d'utiliser concrètement et correctement les codes linguistiques correspondants. Cette définition semble pouvoir s'appliquer à la communauté virtuelle ; celle-ci se présenterait dès lors comme une communauté sociolinguistique virtuelle.

Il est acquis que la communication électronique, indépendamment de la TIC utilisée, a énormément changé la donne. Plus de frontières géographiques ou politiques qui séparent les membres virtuels de la communauté sociolinguistique, caractérisée par des répertoires verbaux complexes. A cela s'ajoutent la rapidité des échanges et la quantité d'informations qui peuvent être véhiculées sans oublier les usages et les pratiques qui en découlent. Tout cela est désormais bien connu (Liénard 2005, Laroussi & Liénard 2008 et 2012) et nous a conduit à proposer la notion d'*écrivilecte*, notion qui doit permettre de rendre compte de cette réalité linguistique nouvelle. Avec Foued Laroussi, nous concevons l'*écrivilecte* comme un lecte qui peut être sémantiquement simple ou complexe, relevant d'un type particulier de communication, l'écrit électronique, et formé à partir des procédés scripturaux décrits à l'instant ou non.

La notion d'*écrivilecte* a l'avantage de neutraliser les oppositions de type oral/écrit ou parlé/écrit (Anis (2003) évoque même un *parlé-crit*) qui posent souvent problème quand il s'agit de qualifier les écrits électroniques. La notion d'*écrivilecte* permet par ailleurs de rester dans le cadre de la communauté sociolinguistique, conçue aussi comme un ensemble de répertoires verbaux plurilingues dans lesquels l'accent est mis sur le rôle que jouent ces *écrivilectes* dans les échanges entre les membres de la communauté et non sur leurs statuts sociolinguistiques ou sur leur hiérarchisation. Autrement dit, l'*écrivilecte* neutralise toute opposition de type forme soutenue *vs* forme relâchée, forme standard *vs* forme non-standard, forme orale *vs* forme écrite. L'*écrivilecte* serait donc une forme spécifique à un type particulier de communication : les écrits électroniques. Et ce sont la fréquence et la nature des *écrivilectes* observables dans les échanges électroniques qui permettront d'identifier, d'isoler et de caractériser une communauté sociolinguistique virtuelle à l'image de la communauté sociolinguistique virtuelle mahoraise.

3. Mayotte : une situation sociolinguistique complexe

Mayotte est l'une des îles de l'archipel des Comores situé dans l'océan Indien, entre le canal du Mozambique et Madagascar. Depuis le 31 mars 2011, elle est le 101^{ème} département de la République Française, l'un des 5 départements d'Outre-mer (DOM), avec la Réunion, la Martinique, la Guyane et la Guadeloupe. Elle est une

terre de contacts, d'échanges, de rencontres et s'y sont brassées des populations africaine, orientale et occidentale (Allibert 1984). Sa situation linguistique est logiquement le résultat d'un peuplement multiple et varié : les deux principales langues parlées locales sont le *shimaoré* et le *kibushi* (mais aussi le *shindzuani*, le *shingazidja* et le *shimuah*), pendant que le français est la langue officielle et l'arabe la langue liturgique. La langue arabe jouit donc d'une image positive quand la langue française est perçue d'abord comme la langue de la réussite sociale même si sa maîtrise par les Mahorais n'est pas toujours facile (Laroussi 2009a, b ou encore Laroussi et Liénard 2011). Ces quelques éléments (associés à de nombreux autres que nous ne pouvons pas développer ici malheureusement) permettent de comprendre combien la situation sociolinguistique à Mayotte est complexe, renforcée même par son insularité et son isolement géographique.

Ce n'est qu'en juin 2012, avec le raccordement au câble sous-marin LION II, que Mayotte est enfin reliée à la métropole et au reste du monde. Avant cette « soudaine » connexion au très haut débit, l'île était un haut lieu de la fracture numérique (où il fallait plusieurs minutes avant de voir une page internet s'ouvrir sur un écran d'ordinateur). Nous avons donc la chance de pouvoir observer les conséquences concrètes que ce bouleversement, cette (r)évolution technologique a sur les usages et les pratiques numériques de ce groupe de la population française. Cela modifie en profondeur un ensemble de rapports (aux médias, à l'écriture, à l'altérité) et nous assistons, depuis deux ans, à l'émergence de communautés virtuelles mahoraises de Mayotte (en tant que lieu de production des discours électroniques) au sein desquelles les échanges sont essentiellement plurilingues. Nous voulons dire que si seul le français s'écrivait officiellement sur l'île, toutes les langues de Mayotte s'écrivent soudainement à l'aide des TIC ! Pour bien comprendre comment se structurent ces communautés, il est nécessaire de revenir sur trois éléments.

3.1. Une île, des langues, des écoles

Mayotte (Maore) est donc l'une des quatre îles de l'archipel des Comores avec Anjouan (Dzouani), La Grande-Comore (Gazidja) et Mohéli (Moili). Son histoire est complexe et douloureuse : elle s'est faite avant tout autour de tensions avec les îles voisines. Et en 2011, à l'issue d'un référendum, Mayotte devient le 101^{ème} département français (le 5^{ème} département d'Outre-mer).

Entre Grande-Terre (environ 359 km²) et Petite-Terre (15 km²), Mayotte est composée de 17 communes regroupant 186 000 habitants (selon le dernier recensement de 2007). Mais des sources non officielles avancent le chiffre de 250 000 habitants, qui intègre les personnes dites

« en situation irrégulière », pour la plupart des comoriens. Les tensions sont donc régulières et vives et, sans entrer dans le détail, on dira que les langues revêtent dès lors une importance toute particulière. C'est-à-dire que les nombreuses langues parlées sur l'île n'ont pas le même statut et que le shimaoré, langue d'origine bantoue⁶, supplante les autres (et notamment le kibushi⁷). Elle est perçue comme LA langue de Mayotte et l'immense majorité des kibushinphones sont aussi shimaoréphone tandis que les shimaoréphones ne parlent pas (ou peu) le kibushi. Le kibushi est en effet la seconde langue la plus parlée sur l'île tout en faisant partie des langues minorées avec le shindzouani (Anjouan), le shingazidja (Grande Comore) et le shimouali (Mohéli), sans que le nombre de locuteurs soit un paramètre suffisant pour comprendre le rapport entre les nombreuses langues. En effet, si près de 60 % de la population parle le shimaoré, 20 % parle le kibushi, 12 % les autres langues comoriennes, 2 % le swahili et 2 % le français comme langue maternelle⁸.

Pour autant, le français est la langue officielle. C'est à la fois une évidence et un paradoxe majeur ; une évidence parce que Mayotte est un département français et un paradoxe parce que la langue française est en même temps une langue minoritaire ; elle est la langue dominante mais elle est parlée quotidiennement par une minorité. Ainsi, on parle français à Mayotte au travail (selon les domaines d'activité) et à l'école, dans les institutions (préfecture, pôle emploi, hôpital, etc.) et les médias. On parle plus rarement français dans les familles mahoraises ou avec les amis. Autrement dit, le français est une langue véhiculaire tandis que le shimaoré et/ou le kibushi sont les langues vernaculaires (le shimaoré devenant la langue véhiculaire lorsqu'il est en contact avec le kibushi). Une telle situation confère à la langue officielle un statut particulier. Les travaux menés par le GRPM⁹

⁶ Plus précisément, le shimaoré appartient au groupe des langues bantoues de la Côte Nord-Est de l'Afrique. Foued Laroussi explique : « Il est proche du swahili, et comme lui, il est caractérisé par un système de classes nominales à préfixes singuliers et pluriels et une construction verbale agglutinante avec suffixes dérivationnels. » (Laroussi 2009a : 26). Pour autant, le shimaoré dispose de phonèmes supplémentaires et a une syntaxe différente du swahili : il n'en est pas un « dialecte ». Notons enfin que le shimaoré emprunte énormément à l'arabe (environ 30 % de son lexique).

⁷ Le kibushi est l'unique variété de la langue malgache parlée hors de Madagascar. Il est parlé à Mayotte seulement et dans quelques zones géographiques, quelques communes seulement de l'île, et se caractérise par « la quantité des mots à dominante swahili qu'il absorbe, de mots arabes qu'il emploie et de la conservation de lexiques anciens qui ne sont presque plus d'usage à Madagascar. » (Laroussi 2009a : 35).

⁸ Source : <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/mayotte.htm> ; voir sur ces questions les travaux de Marie-France Rombi (2003).

⁹ Le GRPM est le Groupe de Recherche sur le Plurilinguisme à Mayotte, créé par Foued Laroussi. Il est basé à Mamoudzou (avec le soutien du Conseil Général et l'Université de Rouen) et regroupe majoritairement des étudiants, des docteurs et des chercheurs mahorais.

et relatés par Foued Laroussi (2009a, b) en collaboration avec Fabien Liénard (2011) montrent que les Mahorais la considèrent comme la langue qui permet d'« obtenir un diplôme », voire un « bon travail ». Elle est la langue de la réussite sociale, typiquement « la langue du pain » comme l'explique Josy Cassagnaud (2010 : 58). Les Mahorais l'utilisent donc et, finalement, elle agrmente les discussions, permet de pallier l'absence du terme dans leur langue (quand ce n'est pas la méconnaissance du locuteur qui est en cause) sans tension particulière.

Pour autant, les jeunes mahorais rencontrent, pour la très grande majorité, des difficultés à l'apprendre. La scolarisation récente et accélérée est peut-être une raison même si d'autres explications sont régulièrement avancées : politiques de recrutement des enseignants, nature des enseignements, situation économique, sociale et linguistique de l'île. Juste sur ce dernier point, il est acquis que les plus jeunes baignent dans un environnement shimaoréphone et/ou kibushiphone avant d'intégrer une école élémentaire et primaire dans laquelle tout se fait, tout se dit dans une langue étrangère pour eux : le français. Depuis 2007, les préconisations du GRPM, Foued Laroussi en tête, vont dans le sens d'un enseignement dans deux langues au moins (français / shimaoré ou kibushi selon les communes). Cela reste sans écho, le Vice-Rectorat s'inquiétant avant tout, encore aujourd'hui, de « mettre tout le monde à l'école » pour une maîtrise du socle de compétences dont font partie la lecture et l'écriture de la langue française seulement. Pour autant, ce n'est pas le français seulement qui est « parlé » sur les réseaux.

3.2. L'émergence d'une communauté de paroles numérique

L'environnement technique et technologique enfin favorable, les Mahorais peuvent recourir aux TIC et utiliser tous les modes communicationnels. Au-delà d'un cordon avec la diaspora mahoraise, les Mahorais de Mayotte se sont emparés de ces usages et de ces pratiques de communication électronique, pour produire des courriels, des SMS et écrire sur les réseaux de manière décomplexée. Nous voulons dire que le rapport à la langue et à l'écrit, si complexe chez l'enfant (et plus largement le scripteur) français francophone monolingue, paraît « épuré » chez les Français francophones/shimaoréphones/kibushiphones de Mayotte. La plupart des informateurs¹⁰ confirment ce constat et déclare, à propos de leur pratique scripturale numérique : « Je m'en fiche de faire des fautes et quand je sais vraiment pas, je dis en shimaoré » (SP, 23 ans, 02/14) ; « Sur Facebook, tout le monde voit ce que tu dis donc

¹⁰ Quatorze informateurs (10 jeunes femmes et 4 jeunes hommes) ont été interviewés entre novembre 2013 et avril 2014 (au Havre et à Rouen) sur le thème de l'écriture électronique des langues de Mayotte. A la suite des entretiens, les informateurs fournissaient leurs propres écrits électroniques (SMS, courriels, billets FB).

si t'écris en maoré t'es tranquille » (HA, 22 ans, 02/14) ; « J'écris en shimaoré juste pour mes amis : il y a qu'eux qui comprennent quand ils arrivent à comprendre ce que j'ai écrit parce que pour écrire shimaoré, comme on sait pas, on prononce et après on tape » (MAH, 23 ans, 03/14). Car si les langues mahoraise sont décrites, elles ne sont ni diffusées ni enseignées, malgré les efforts de quelques associations (comme l'Association SHIME – Méthode du SHimaoré) qui proposent des ateliers d'écriture. Elles sont écrites par ailleurs mais force est de reconnaître que le web devient un espace privilégié de l'écriture dans ces langues. Une autre informatrice, de langue maternelle kubushi et ayant appris le shimaoré « dans la rue en jouant avec les copines » et le français à l'école, précise : « Avec l'arrivée d'internet à Mayotte en 2012, les jeunes Mahorais sont très branchés sur les réseaux sociaux. Ils évoluent aussi avec les nouvelles technologies. Sur les réseaux sociaux, les Mahorais écrivent en français, en kibushi ou en shimaoré et même en langage SMS. Le principal c'est vraiment de se comprendre » (DA, 31 ans, 11/13). Ainsi, les Mahorais disposent de nombreux répertoires verbaux qu'ils sollicitent clairement en fonction des objectifs communicationnels. C'est une conclusion que nous pouvons tirer des exemples¹¹ analysés, comme ces quelques SMS que nous présentons ci-dessous¹² :

(SS, 18 ans, 11/14 – SMS)	ok bnne nuit ! mandé mandjiii (OK, bonne nuit ! Vas dormir)
(MF, 23 ans, 12/13 – SMS)	gg noel na bonané (Comment se passent Noël et la bonne année ?)
(MS, 18 ans, 03/14 – SMS)	ewa vavo a tte <3 (Oui, à tout à l'heure alors (émoticône Cœur))

A l'image de ce que nous disions déjà en 2011, les phénomènes d'alternance des langues peuvent s'expliquer par la relation affective que le scripteur/locuteur entretient avec l'interscripteur/interlocuteur et/ou la langue qu'il mobilise subitement. Mais ils peuvent aussi permettre de remplir d'autres objectifs communicationnels, des objectifs identitaires notamment. Ces phénomènes sont de plus en plus nombreux et les SMS écrits seulement en français sont de plus en plus rares. Nous observons même une inversion des « rôles » des langues, puisque aujourd'hui les SMS sont rédigés dans une langue de Mayotte et le recours au français se fait dans un second temps. Ajoutons que

¹¹ Dans le cadre de la recherche INEMA évoquée en introduction, une équipe de chercheurs recueille depuis 2012 des messages électroniques de natures diverses (SMS, courriel, conversations numériques, etc.) auprès d'informatrices et d'informateurs shimaoréphones et/ou kibushiphones, sur l'île et en métropole.

¹² La réécriture dans une forme standard et/ou la traduction figurent entre parenthèses.

les messages écrits intégralement dans une langue mahoraise sont eux aussi de plus en plus nombreux (comparativement au corpus de SMS recueilli en 2011).

Les écrits produits sur les réseaux sociaux numériques confirment ce que l'analyse des SMS démontrent : les pratiques scripturales évoluent en même temps que les TIC se banalisent, en même temps qu'elles sont de plus en plus accessibles, en même temps qu'elles sont de plus en plus utilisées par de plus en plus d'individus. Les Mahorais de l'étranger et/ou de métropole, isolés à l'autre bout du monde, surexploitent ces outils et produisent des discours dans la langue première pour : « avoir l'impression de parler shimaoré [ou kibushi], comme tous les jours à Mayotte » (MH, 27 ans, 02/14), pour « être avec les potes et leur dire qu'on est toujours là même si on n'est pas ensemble ! » (PH, 23 ans, 11/13) ou encore parce que « quand on est tout le temps dans la grisaille, cela fait tellement de bien. » (DA, 31 ans, 11/13). Le dialogue que nous présentons *infra* est révélateur de ces pratiques aux enjeux considérables : maintenir le lien avec l'île ou avec la communauté où qu'elle se trouve et faire vivre, à travers l'écriture dans sa langue, une part de son identité. Voici un premier échange que nous proposons¹³ :

Conversation 1

- A1 Akori (comment ça va ?)
 B1 tsara mdr (je vais bien mort de rire)
 A2 ana gnein mati (tu vas mourir aujourd'hui)
 sava?? (ça va ?)
 B2 wi sa va et toi ?? (oui, ça va et toi ?)
 A3 sava (ça va)
 B3 raconte j'écoute (raconte, j'écoute)
 t souriante (tu es souriante)
 A4 lol ah bon (mort de rire. Ah bon ?)
 B4 ah oui (Ah oui !)
 ambara ka za manani (dis moi pourquoi ?)
 A5 non non atou missii holou mankaravou (Non non ici il y a
 quelqu'un qui rend heureux)
 B5 lol ah ok ok (mort de rire. Ah ok ok !)
 A6 Ewaaa (oui)
 aya mwan foto neyii (où sont nos photos ?)
 B6 zou havi sa ana tkt za boila mi zaha aya ro tsara (ça arrive ne
 t'inquiète pas. Je regarde d'abord lequel est le plus joli)
 A7 hum éwa (hum d'accord)
 B7 lol ana tkt pa (mort de rire. Ne t'inquiète pas !)
 A8 hum hum dak (d'accord)
 B8 zou havi (ça arrive)

¹³ Cette conversation électronique (Facebook) en français-kibushi a été tenue entre deux informatrices mahoraises qui vivent toutes les deux en métropole (A : 19 ans et B : 20 ans).

- A9 g voulais fer l maneges mais arii kan on l'athme on peut po monté (je voulais monter sur les manèges mais apparemment, c'est interdit aux asthmatiques)
sa ma dégouté (ça ma dégouté)
- B9 Mdr (mort de rire)
- A10 Hummmmmmm (hum)
vazaha ro kam (je te jure ces blancs !)
- B10 mdr ana navi an dreou (mort de rire. Tu es venue chez eux !)
- A11 jveux kan même monté mais mes voisins veule po (Je veux quand même monter mais mes voisins ne veulent pas !)
- B11 oho tsekiti ana moukahidi (oh cette enfant ! Tu es têtue)
- A12 ohh Iman wagnawé raharé mataviii sa donne tellement envi (Oh Iman ces choses sont géniales. Ça donne tellement envie !)
- B12 mdr za bou andagnanou (mort de rire. Moi aussi j'irai en faire.)
- A13 chez vous ossi yen a (Chez vous aussi il y en a ?)
- B13 Wi (Oui)
- A14 hum raharo mankaravou (Hum ces choses rendent heureux)
- B14 Mdr (Mort de rire)
- A15 hum héhéé frisson assuré (Hum des frissons assurés)
- B15 lol vacance decembre angni (mort de rire. Pendant les vacances de décembre qui viennent ?)
- A16 Aman (Assurément)
- B16 ah iya you assuré (Ah oui c'est assuré)
- A17 Lol (Mort de rire)
- B17 dreou neige (Voilà la neige)
- A18 hum za tsi mila (hum je ne veux pas)
- B18 Mdr (Mort de rire)
- A19 ah ouiii (Ah oui)
- B19 si si
- A20 bassi g veu po mourir (Bah je veux pas mourir)
- B20 tkt sa tu va po mourir akoz du froid (Ne t'inquiètes pas, tu ne vas pas mourir à cause du froid !)
- A21 Tsihèna (tu ne sais pas)
- B21 hékou tro (si, je le sais)
- A22 humm za étou tou fa kwanguamiya (hum, moi là je suis mal en point)
- B22 mdr oh anaro fragile sa (Mort de rire. Oh vous êtes fragile)
- A23 lol (mort de rire)
- B23 Ewa (Oui)
- A24 Bonne nuit j'y vais bizouuu (Bonne nuit. J'y vais. Bisou)
- B24 BN (Bonne nuit)

Confirmant la tendance, la discussion s'ouvre en kibushi et la langue française intervient dès qu'il s'agit de « vérifier » que la communication est effective (en A2). Les alternances sont régulières ensuite et c'est finalement la variété de français convoquée qui fait sens avec ce que nous exposons *supra*. Des procédés scripturaux caractéristiques de l'écriture électronique apparaissent, comme les siglaisons (*mdr* en B1, *lol* en A4, etc.), les notations sémiophonologiques (*wi* en B2, *t* en

B3, etc.), les répétitions de graphèmes (?? en A2, *Ewaaa* en A6, etc.) ou encore les simples tronctions (*voulai* en A9, *veu* en A20, etc.). Tous les procédés sont présents et cette variété d'écriture électronique est vraiment particulière parce qu'agrémentée d'énoncés dans la langue première. Ces traits peuvent nous aider à caractériser l'écriture électronique mahoraise puisque nous les identifions dans tous les échanges que nous récoltons. Nous le prouvons et proposons en guise d'illustration deux conversations électroniques plus courtes : la première en shimaoré (C : homme shimaoréphone de 30 ans domicilié en métropole ; D : femme de 27 ans domiciliée en métropole) et la seconde en langue kibushi (E : femme kibushiphone de 30 ans domiciliée en métropole ; F : femme kibushiphone de 29 ans domiciliée à Mayotte).

Conversation 2

- C1 habari bouéni (ça va madame ?)
 D1 ou himi fêtré (tu es bien réveillé ?)
 C2 gégé oho (et de ton côté ?)
 D2 djema (ça va)
 wa fetré (tu vas bien ?)
 ????
- C3 ewa (oui)
 pourquoi tu n'es pas montée aujourd'hui?
 D3 TU n'es pas allé o voulué
 C4 non
 g su descendu jusqu'a louis pasteur, g vu que le T1 jusqu' a23 min
 D4 j'ai regardé le match
 alor le voulué c annulé?
 C5 non
 ils le font
 D5 ok ,moi g prepare a mangé
 meso tsi na devoir (j'ai un devoir demain)
 ni sou revisé (je révise)
 vavo oukou wa hairi na baraka (passe une bonne soirée)
 C6 d'accord, bon courage
 D6 oukou mwema (bonne soirée)

Conversation 3

- E1 acori anaou zémwa (comment vas-tu ?)
 F1 Alhamdoulillah [traduction manquante]
 agnati zanaka bouhouwo tou (un peu malade)
 akor aw? (comment ça va ?)
 E2 je n'arrive pas à comprendre ce kibushe
 sinon je vais bien
 F2 je disais que je v bien, je suis juste un peu grippée
 y a trop de poussière

Le statut de la langue française dans ce dernier extrait est remarquable. La traduction manquante en F1 justifie que l'informatrice E « switch » et recourt à la langue française pour obtenir une explication. Au lieu d'en faire autant, F enchaîne dans la même langue et le dialogue se termine presque brutalement, ce que nous n'avons guère recensé dans notre corpus, sans qu'on prenne la peine de clôturer l'échange. Plus largement, nous pouvons constater que, quels que soient l'âge ou le sexe, une variété de français électronique marquée par la variation orthographique émerge. Elle est simultanément agrémentée de phénomènes de code-switching et de code-mixing (et dans une moindre mesure du procédé de l'emprunt), traces flagrantes de ce plurilinguisme caractéristique des scripteurs mahorais. Cette variété d'écriture électronique s'inscrit dans un processus de spécialisation d'autant plus avéré que la norme linguistique du shimaoré et/ou du kibushi n'est pas établie ou figée. Nous voulons dire que si ces deux langues de Mayotte s'écrivent (lettres, listes, étiquettes, post-it, etc.), que quelques ouvrages dans ces langues ont été rédigés, que des associations et des (socio)linguistes œuvrent pour fixer les règles des deux langues, leur écriture n'est toujours pas enseignée. Nous sommes donc confronté à des notations sémio-phonologiques, du témoignage même des informateurs qui reconnaissent quasiment tous « écrire les mots comme ils les prononcent ». C'est ainsi la fréquence de ces écritures (et pas leur qualité) qui permet à chaque scripteur de dessiner les contours de la communauté sociolinguistique à laquelle il appartient, à laquelle il souhaite adhérer.

Pistes conclusives

Son isolement médiatique, son insularité et son éloignement de la métropole ont longtemps fait de Mayotte une enclave. Elle restera une île à 10 000 kilomètres de l'hexagone, c'est acquis. Par contre, son isolement peut être moindre avec l'accès à internet qui se généralise. Soudainement, les langues mahoraises voyagent et investissent des espaces discursifs qui élargissent leur horizon. Parce que l'école prône l'usage de la langue française et que la société fait de la maîtrise de cette langue une condition de la réussite, nous pourrions nous inquiéter pour la survie de ces langues orales. Les recherches que nous menons tendent à démontrer qu'elles sont bien plus vivaces, bien plus vivantes que l'on ne peut l'imaginer. Incontestablement, les médias numériques rendent possible la structuration de véritables communautés sociolinguistiques mahoraises qui s'organisent autour d'écrites qui produisent un effet (perlocutoire) identitaire puissant. Dès lors, nous pouvons considérer que de nouveaux genres numériques surgissent en même temps que les scripteurs du monde entier s'emparent des TIC, des modes communicationnels et finalement des

langues qu'ils parlent, qu'ils écrivent et qu'ils écrivent électroniquement.

Références bibliographiques

- Allibert, C. (1984), *Mayotte, plaque tournante et microcosme de l'Océan Indien occidental : son histoire avant 1841*, Editions Anthropos, Paris.
- Anis, J. (2003), « Communication électronique scripturale et formes langagières : chats et SMS », *Actes des quatrième rencontres Réseaux Humains/Réseaux technologiques*, Poitiers, Université de Poitiers, <http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=547>.
- Bakhtine, M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Le Seuil, Paris.
- Cassagnaud, J. (2010), *Jeux et enjeux de langues pour les jeunes de Mayotte*, Editions Connaissances et Savoirs, Paris.
- Fairon, C., Klein, J.-R. et Paumier, S. (2006), « Le langage SMS: révélateur d'Incompétence », *Le français m'a tuer*, 1, p. 33-42.
- Flichy, P. (2001), *L'imaginaire d'internet*, Editions La Découverte, Paris.
- Frei, H. (2011 [1929]), *La grammaire des fautes*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Gumperz, J. (1970), « Verbal strategies in multilingual communication », *Language-Behaviour Research Laboratory. Working Paper*, 36, p. 129-148.
- Koch, P. et Österreicher, W. (2001), « Langage oral et langage écrit », in Holthus, G. (éd.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, tome 1-2, Max Niemeyer, Tübingen, p. 584-627.
- Labov, W. (1976 [1972]), *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris.
- Laroussi, F. (dir.) (2009a), *Mayotte, une île plurilingue en mutation*, Editions du Baobab, Mamoudzou.
- Laroussi, F. (dir.) (2009b), *Langages, identités et insularité. Regards sur Mayotte*, PURH, Rouen.
- Laroussi, F. et Liénard, F. (2008), « Eléments d'analyse de la communication médiée par téléphone mobile (CMT) de scripteurs plurilingues franco-arabes », *Actes du Colloque international des S.I.C. « Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ? »*, Tunisie, Tunis, p. 450-460.
- Laroussi, F. et Liénard, F. (dir.) (2011), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?*, PURH, Rouen.
- Laroussi, F. et Liénard, F. (2012), « Des écrans à la rue : l'émergence de communautés sociolinguistiques virtuelles pendant la révolution tunisienne », *Actes du Colloque « Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud – Des médias classiques aux TIC »*, Université Ibn Zohr, Agadir, p. 289-297.
- Liénard, F. (2005), « Langage texto et langage contrôlé : description et problèmes », in Cardey, S, Greenfield, P. et Vienney, S. (éds), *Linguisticae Investigationes*, XXVIII/1, p. 49-60.
- Liénard, F. (2011), « Le SMS à Mayotte : le cas d'un écrit ordinaire quotidien favorisant la pratique des langues », in Laroussi, F. et Liénard, F. (dir.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation. Quels éclairages pour Mayotte ?*, PURH, Rouen, p. 99-120.
- Liénard, F. (2012), « TIC, écriture électronique, communautés virtuelles et

- école », in Elalouf, M. L. (coord.), *Etude de Linguistique Appliquée*, 166 (*Les connaissances cachées développées par la lecture et l'écriture électronique extrascolaires*), p. 143-155.
- Liénard, F. (coord.) (2013), *Epistémè*, 9 (*Culture, identité et écritures numériques*).
- Liénard, F. (2014), « Les nouvelles formes de la langue (électronique) », in Lardellier, P. (dir.), *Formes en devenir. Approches symboliques et communicationnelles*, Hermès Science Publishing Ltd, London, p. 93-119.
- Liénard, F. et Penloup, M.-C. (2011), « Language contacts and code-switching in electronic writings: the case of the blog », in Laroussi, F. (ed.), *Code-switching, Languages in Contact and Electronic Writings*, Peter Lang, Frankfurt am Main, p. 73-86.
- Macedo-Rouet, M. (2010), « Le langage SMS n'est pas l'ennemi des écrits scolaires », <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/>.
- Marcoccia, M. (2007), « Les communautés en ligne comme communautés de paroles », Journées d'études: Internet, jeu et socialisation du GET, 2002, <http://www.institut-telecom.fr/archive/156/ActesMarcoccia.pdf>.
- Panckhurst, R. (2009), « Short Message Service (SMS): typologie et problématiques futures », in Arnavielle, T. (coord.), *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, P.U.M., Université Paul-Valéry Montpellier 3, p. 33-52.
- Proulx, S. (2004), *La révolution Internet en question*, Québec Amérique, Montréal.
- Rheingold, H. (1993), *The Virtual Community – Homesteading on the Electronic Frontier*, Addison Wesley, New-York (Traduction française : *Les Communautés virtuelles*, Addison Wesley France, Paris, 1995).
- Rispail, M. (2011), « Littéracie : une notion entre didactique et sociolinguistique – enjeux sociaux et scientifiques », *forumlecture.ch*, http://www.leseforum.ch/fr/myUploadData/2011_1_Rispail.pdf.
- Robillard, D. de et Beniamino, M. (1993), *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Honoré Champion, Paris.
- Rombi, M.-F. (2003), « Les langues de Mayotte » in Cerquiglini, B. (dir.), *Les langues de France*, PUF, Paris, p. 305-318.